**Discours du maire au 14 juillet 2021**

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis d(organiser la cérémonie des vœux en début d ’année, comme nous en avions l’habitude et nous le regrettons sincèrement car c’est toujours un moment de rencontre et de convivialité. L’ensemble du conseil municipal, y compris moi-même, tenait à remercier tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections. Nous allons tout mettre en œuvre pour tenir nos engagements et ne pas vous décevoir. Nous avions aussi convenu d’améliorer la communication et de reconduire la cérémonie des vœux dans la mesure du possible mais aussi de vous informer de l’évolution de la commune à la fin du 1er semestre à l’occasion du 14 juillet. Toujours en termes de communication, notre site internet fonctionne remarquablement avec mise à jour permanente. Le bulletin municipal papier qui est tiré et distribué 3 fois par an. Une page Facebook a été créée par Thierry LAMBLOT qui fait passer toutes les infos communales sur celle-ci. Thierry a été élu président du secteur d’énergie du nord-ouest des Ardennes composé de 118 communes et donc Vice-président de la Fédération départementale d’énergie des Ardennes. Félicitations.

Concernant les travaux dans la commune lors du 1er semestre 2021, les renforcements et enfouissements des réseaux électriques et télécom rue du pierge, ont été réalisés presque en totalité. La commission d’embellissement du village ainsi que plusieurs bénévoles ont réalisé le fleurissement .Ils ont installé des poubelles près de l’aire de jeux, aux abords du pôle scolaire et des abris bus. Elles sont utilisées au-delà de nos espérances.

Je remercie Agnès et Bruno AYER pour l’énorme travail qu’ils effectuent dans notre commune et souvent avec leur matériel personnel.

Pour le 2ème semestre, les travaux de sécurisation des rues de la croisette et du pierge ainsi que la pose de trottoirs devraient débiter fin octobre et se terminer en 2022.

L’aménagement de la berge du Thin, de la fontaine aux Fourcières, devrait se faire très prochainement sachant que l’ordre de service a été donné à l’entreprise.

Une réflexion est en cours sur la construction d’une halle, face à la salle polyvalente.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Nous nous sommes investis dans quelques commissions à la communauté de communes des crêtes préardennaises et plus particulièrement Patrick PECHEUX dans les commissions « enfance-tourisme-chemins et sentiers-vie associative-sport –culture-administration OACP ».

En terme de démographie notre village a dépassé les 700 habitants. Depuis le débit de l’année nous avons enregistré 3 naissances, 4 décès malheureusement, célébré 4 mariages et PAX.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à prendre le verre de l’amitié.

Jean François MARTEAUX